

Image not found or type unknown



Vente de voiture_ quels sont mes droits ?

Par **caroline**, le **27/01/2009** à **11:38**

Bonjour,rrnrnJ'ai vendu la semaine dernière mon véhicule à un particulier. Je lui ai affirmé que la courroie de distribution avait été faite. Cependant, je me suis trompée entre la courroie de distribution et la courroie de l'alternateur (facture que je lui ai remise en main propre le jour de la transaction. Le propriétaire me demande à présent le remboursement de la voiture et veut me la restituer.rnrnQue dois-je faire ? le propriétaire veut également faire appel à un arbitrage juridique de son assurance.rnrnMerci pour vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **27/01/2009** à **19:22**

Bonjour,rrnrnCe que vous avez affirmé c'est par écrit ou verbalement ? La facture porte la mention courroie de distribution ou courroie d'alternateur ?